



**UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)**

**PROCÈS-VERBAL**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION PLENIER**

**DU**

**MERCREDI 7 SEPTEMBRE 2022**

**Parmi les membres du Conseil, étaient présents :**

Collège A dit « des Professeurs des universités » :

- M. ANDUJAR Pascal
- Mme BERGES Karine
- Mme GARRIGUE-ANTAR Laure
- M. GILBERT Simon
- Mme LANGLOIS Valérie
- M. MOHAMMED Samer

Collège B dit « des autres enseignants » :

- M. ALIX Sebastien-Akira
- M. BARBOT Benoît
- Mme CHEVALIER Véréne
- Mme GOFFIN Angélique
- Mme GUILLIN Amélie
- M. LEVREL Lucas
- M. THAUVRON Arnaud

Collège des personnels des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers, de Service et de Santé (BIATSS) :

- Mme COSTES Sylvie
- M. LACHENY Claude
- M. VALLÉE Benoît

Collège dit « des usagers » :

Titulaires

- M. ADAM Abdramane Mahamat
- Mme NGUYEN Caroline
- M. TROUMI Elias
- M. VINCENT Lhéo

Suppléants

- M. LOPEZ Patrick

Collège dit « des personnalités extérieures » :

Titulaire

- M. DARRIBÈRE Jérôme

- M. DEVAUCHELLE Jean-Marie
- M. HEBBRECHT Thierry
- M. LENOBLE Valéry

Suppléants

Mme HACHMI Frédérique

**Parmi les membres du Conseil, étaient présents par procuration :**

Collège A dit « des Professeurs des universités » :

- M. KERMEN Quentin (procuration donnée à M. ANDUJAR)
- Mme VILLANUEVA (procuration donnée à Mme CHEVALIER)

Collège des personnels des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers, de Service et de Santé (BIATSS) :

Mme FLEURY Murielle (procuration donnée à M. THAUVRON)

Collège dit « des personnalités extérieures » :

Titulaire

- Mme BEAULNES-SERENI (procuration donnée à M. GILBERT)
- M. ROSENBAUM (procuration donnée à M. ANDUJAR)
- Mme MATTEI Sarah (procuration donnée à Mme NGUYEN)

**Parmi les membres de droit et les invités du Conseil, étaient présents ou représentés :**

- M. DUBOIS-RANDÉ Jean-Luc
- M. GILBERT Simon
- Mme HMAMOU Fadoua, DAJG

**SOMMAIRE**

---

1. Élection à la présidence de l'Université Paris–Est Créteil Val–de–Marne .....	5
INDEX .....	19

*La séance est ouverte à 9 heures 37.*

## **1. Élection à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne**

**M. GILBERT.**– Aujourd’hui, nous sommes réunis pour élire le futur président ou la future présidente de l’université parmi les personnes ayant déposé leur candidature avant la date limite fixée au 30 août. L’article 8 de l’arrêté organisant l’élection du président en date du 20 juillet 2022 indique que celle-ci est présidée par le doyen ou la doyenne d’âge du Conseil d’administration. Aujourd’hui, il s’agit de Monsieur Jérôme DARRIBÈRE que j’invite à me rejoindre. Deux assesseurs doivent être désignés et seront respectivement le plus âgé après le président de séance et le plus jeune. Il s’agit de Monsieur Thierry HEBBRECHT et de Monsieur Lhéo VINCENT, en l’absence de Quentin KERMEN. Je les invite à nous rejoindre.

**M. DARRIBÈRE.** – Bonjour à tous et à toutes. J’ai le plaisir d’ouvrir cette session d’élection du président de l’université. Il y a des situations où l’on dispose d’une certaine expérience en étant le plus âgé, ce que je suis aujourd’hui en l’absence de quelqu’un de plus âgé que moi. Je ne suis que vice-doyen en âge.

Je suis directeur général délégué du groupe Septodont et délégué général de la Fondation Septodont. Septodont est le leader mondial de l’industrie pharmaceutique dentaire. Quand vous allez chez le chirurgien-dentiste, vous devez vérifier s’il utilise des produits Septodont. Si c’est le cas, vous êtes entre de bonnes mains et si ce n’est pas le cas, soit vous lui dites d’en acheter parce que ce sont les meilleurs, soit vous changez de chirurgien-dentiste.

Nous sommes un laboratoire pharmaceutique au sens commun du terme avec toutes les autorisations de mise sur le marché à travers le monde et sept sites industriels : trois en France, un au Canada, deux au Brésil et un en Inde. Ils sont tous agréés par les autorités de santé. Il y a quelques années, nous avons créé la Fondation Septodont afin de favoriser l’accès aux soins dentaires des populations défavorisées à travers le monde. Nous soutenons une association aux États-Unis qui s’appelle ToothFair et sur les six dernières années, nous avons permis à 3,5 millions de patients d’accéder gratuitement aux soins dentaires. Les États-Unis n’ont pas de système de Sécurité sociale. Ce sont des assurances privées et même si le ObamaCare a permis un certain nombre de choses, cela a été défait.

Notre deuxième axe est de favoriser des initiatives à finalité sociale, culturelle, éducative, environnementale et le développement économique dans les territoires où nous sommes implantés. Une de nos usines est à Saint-Maur et nous avons créé l’École sociale du numérique qui permet à des personnes sans formation et sans

emploi de rejoindre des métiers du numérique au bout de six mois, avec Simplon comme acteur pédagogique. Cette École est accueillie au sein de l'UPEC, de l'EPICEM et la prochaine session démarre en octobre.

Indépendamment de cela, j'ai deux passions, dont l'insertion des jeunes. Dans la classe d'âge 18-25 ans, 24 % des personnes vivent sous le seuil de pauvreté et les retraités sont à 15 %. Je ne souhaite pas que ce soit le contraire. Je souhaite que ce soit zéro pour les deux, mais quel est le devenir d'une nation dont 24 % de la classe d'âge 18-25 ans vit sous le seuil de pauvreté ? Septodont compte 70 apprentis sur une population de 700 salariés en France. Notre vocation est aussi de développer les compétences des jeunes et leur insertion. Dans ce cadre, nous soutenons la Maison de l'innovation et de l'entrepreneuriat étudiant à l'UPEC.

Je ne parlerais pas de ma deuxième passion parce que ce serait trop long, mais elle concerne le climat, le vivant et l'environnement. Les derniers événements nationaux et internationaux montrent que c'est plus qu'une urgence. Dans ce cadre, nous soutenons de nombreuses initiatives et activités au-delà de notre responsabilité d'entreprise, afin d'être régénérateur pour le climat et le vivant.

Je vous remercie de m'avoir écouté. Nous allons procéder au scrutin.

**M. GILBERT.**– Nous allons vous présenter les modalités de déroulement du scrutin. Les élections se sont déroulées le 21 et 22 juin dernier avec tous les représentants et représentantes des personnels aux conseils centraux. Les résultats ont été proclamés le 22 juin. Le 12 juillet dernier, vous avez procédé à l'élection des personnalités extérieures siégeant au Conseil d'administration. Le 30 août dernier, l'appel à candidatures pour la présidence de l'Université s'est clôturé. Aujourd'hui, l'ensemble des membres du Conseil d'administration est appelé à voter. Celui-ci est composé de 32 membres, dont sept représentants des professeurs et assimilés ; sept représentants des autres enseignants et assimilés ; six représentants des usagers (titulaires ou suppléant) ; quatre représentants du personnel administratif et technique et huit personnalités extérieures. Ne votent pas : les suppléants étudiants si les titulaires sont présents, le représentant du recteur et les candidats non élus au Conseil d'administration.

Concernant le déroulement du scrutin, la séance est présidée par le doyen ou la doyenne d'âge. Les assesseurs sont le deuxième plus âgé et le plus jeune. Chaque votant sera appelé par le président de séance pour se présenter à la table de vote afin de prendre un bulletin et une enveloppe, d'aller dans l'isoloir, de mettre son enveloppe dans l'urne et d'émarger.

L'ordre de prise de parole des candidats est habituellement déterminé par un tirage au sort. Aujourd'hui, nous n'avons reçu qu'une candidature à la présidence de l'Université donc il n'aura pas lieu. Le candidat en question sera invité à présenter son projet pendant dix minutes. Ensuite, il sera invité à répondre aux questions des membres du Conseil d'administration pendant vingt minutes. Un micro circulera afin que vous posiez l'ensemble de vos questions. Il appartiendra au président de la séance de distribuer la parole. Ce sera fait d'une manière simple et classique. Nous restons les garants du bon déroulement des débats.

Concernant la procuration, tous les membres ont pu donner procuration. Aucun membre n'a pu recevoir plus de deux procurations. Pour les élus étudiants, les suppléants sont présents.

S'agissant du dépouillement, il sera effectué devant vous. Si le vote est acquis à la majorité absolue, c'est-à-dire 17 voix, l'élection du président sera proclamée. Dans le cas contraire, un deuxième tour, puis un troisième seront effectués, dans la limite de quatre par séance. Les résultats seront proclamés par arrêté du président de l'Université et seront publiés dans les cinq jours suivants la séance d'aujourd'hui.

S'agissant des candidatures, nous avons reçu celle de Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ, Président actuel.

**M. DARRIBÈRE.** – À ce stade de la séance, j'invite Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ à venir faire son exposé avant un débat et les questions sur son projet.

**M. DUBOIS-RANDÉ.** – Mesdames et messieurs les administratrices et administrateurs, chères étudiantes et chers étudiants, chers collègues, se présenter à ce moment-là devant vous est un honneur et une très grande responsabilité. Ce premier mandat qui se termine aujourd'hui a remis l'UPEC dans une dynamique de réussite régionale, nationale et internationale. Ensemble, nous avons imposé les bases d'une identité forte, celle d'une université engagée, à même de répondre aux grands défis et exigences de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, en tenant compte des ambitions de tous les acteurs de notre territoire, de notre communauté, mais également des transformations majeures, rapides et souvent inquiétantes du monde d'aujourd'hui.

Je remercie tout particulièrement les collectivités – région, villes et département – pour leur soutien. Cela n'a pu se faire que par une mise en confiance de tous les acteurs qui font l'UPEC, la montée en puissance quantitative et qualitative des services centraux et communs qui restent encore insuffisamment étoffés et une exigence d'excellence pour nos missions de service public, tant en formation qu'en recherche. Nous avons mis en place, en particulier, la réforme du premier cycle des études

médicales, (inaudible, F1, 11'33) professionnalisante pour l'insertion de nos étudiants, le CFA UPEC, l'UPEC transfert et innovation, la Fondation UPEC, un institut d'études politiques, tout en confortant notre position en recherche dont témoigne notre présence en bonne place dans les classements internationaux. Par ailleurs, plus de cent postes ont été créés. Notre développement sur le territoire a été conforté par un plan de relance et un contrat-plan État-Région qui permet à l'UPEC de développer des campus modernes, insérés dans les villes, lieux de travail, mais aussi lieux de vie pour nos étudiantes et étudiants.

Ces transformations se sont accompagnées d'une politique sociale pour nos personnels, mais aussi pour nos étudiantes et étudiants fortement impactés par la pandémie, qu'il a fallu combattre pendant plus de deux ans. Je les remercie particulièrement, car ils ont fait face et leur solidarité a été et sera un atout pour leur avenir et pour le nôtre.

Cet engagement auprès de l'ensemble de nos communautés s'est aussi traduit par la réussite à l'appel d'offres Excellences Érasme doté de 21 millions d'euros qui nous permet de poursuivre notre ambition d'université engagée, tant au niveau de notre territoire qu'au niveau international avec l'entrée de l'UPEC dans une alliance européenne Aurora qui porte les mêmes valeurs pour faire réussir nos étudiantes et étudiants dans leur diversité et intégrer les défis du développement durable et des transitions sociales et environnementales. Ces succès s'additionnent aux réussites aux nombreux appels à projets menés par nos équipes : universitaires de recherche, campus des métiers et des qualifications, compétences métiers à venir, domaines d'intérêt majeur ou annexe, projet horizon 2020, ERC, programme et équipement prioritaire de recherche, (inaudible, F1, 13'21) en psychiatrie, belle réussite portée par la Professeure Marion LEBOYER de l'UPEC, développement de vaccins par la Vaccine Research Institute.

C'est cette ambition d'université engagée que je propose de porter avec une équipe volontaire, enthousiaste, au service de toute notre communauté dans ses particularités. Les vice-présidences de conseils proposés sont : pour le Conseil d'administration, Almicar BERNARDINO ; pour la Recherche, Florence ALLARD-POESI et pour la Formation et la vie universitaire, Anne GOUILLET DE RUGY. Je les remercie d'emblée pour leur engagement pour notre Université. Ils seront entourés d'une équipe de vice-présidentes et vice-présidents profondément renouvelée.

Pour la recherche, sur la mandature à venir, nous poursuivrons les efforts déjà menés afin de la soutenir encore plus. Au-delà des grands projets, il faut améliorer le quotidien des chercheurs en simplifiant notre fonctionnement ; en renforçant encore davantage la Direction de la recherche et de la valorisation ; en libérant du temps par

l'augmentation du nombre de congés pour recherche ; en mettant des dispositifs d'aménagement du temps de travail ; en soutenant les activités de recherche des jeunes chercheurs ; en renforçant les moyens dédiés à la recherche en continuant d'accroître le nombre d'allocations doctorales, de postdoctorats et les moyens aux équipes à travers les appels d'offres internes ; en créant une cellule Europe dédiée aux réponses aux appels à projets européens et en accompagnant les équipes dans d'autres champs comme les sciences ouvertes, la science avec et pour la société pour laquelle nous avons obtenu le label, l'évaluation de l'impact des activités de recherche ou la mise en place de nouveaux *graduate programs*.

Pour la formation, une université engagée a vocation à faire réussir ses publics dans leurs diversités, sans sacrifier aux exigences académiques, et à les accompagner dans leur insertion professionnelle. Ceci passe par le renforcement de notre offre de formation en prenant en compte les attentes du territoire et des parties prenantes tout en y intégrant les défis des transitions sociales et environnementales ; par la définition d'une stratégie afin de faire réussir les plus fragiles, d'attirer et de retenir les meilleurs, en mettant en place des parcours adaptés de réorientation et d'excellence, notamment par un recours accru à des méthodes pédagogiques adaptées aux différents publics et le plus souvent personnalisées. Un centre d'Aide à la Réussite sera notamment mis en place. L'alternance, comme moyen d'insertion professionnelle, mais également de correction des inégalités sociales, sera encouragée.

Pour une université responsable et une société plus juste et inclusive, la responsabilité sociale de l'université doit être plus affirmée, que ce soit vis-à-vis de nos publics ou de la société. Ceci passera par :

- la création d'une vice-présidence Responsabilité sociale de l'Université qui portera les thématiques d'égalité, de lutte contre les discriminations, racisme et antisémitisme, le bien-être au travail et visera l'obtention du label DD&RS, développement durable et responsabilité sociétale ;
- des campus renouvelés, véritables lieux de vie, en les rendant plus accueillants, plus verts et en y développant la vie culturelle, sportive et associative ;
- l'intégration des impératifs de transition écologique dans les nombreux projets immobiliers en cours (dalle et rénovation énergétique du Campus Centre ; campus Chérioux et Fontainebleau ; bâtiment à Sénart ; Faculté de Santé, bâtiment de recherche biomédicale...);

- le portage de nouveaux projets, qu'il s'agisse de la construction d'une Maison des sciences de l'Homme à Créteil ou d'un bâtiment dédié à l'Inspé, au Fort d'Aubervilliers.

Une transformation de l'université au service de ses personnels : en effet, au fil des années, les réformes successives ont conduit à rigidifier notre fonctionnement. La nouvelle mandature sera l'occasion de poursuivre la transformation de notre université en donnant toute sa place au dialogue social avec les représentants des personnels. Nous sommes tous conscients des grandes difficultés touchant l'attractivité des métiers à l'université, les postes non pourvus, les rotations trop rapides qui fragilisent les services et au final, épuisent les personnels. L'UPEC n'est pas la seule à être impactée, mais cela devient inquiétant. Au-delà des politiques nationales dont nous n'avons pas le contrôle, il faut mieux accueillir, mieux rémunérer, mieux valoriser l'ensemble de nos personnels et les accompagner dans l'évolution de leurs postes, carrières et conditions de travail. Nous devons trouver, ensemble, des leviers pour :

- développer l'attractivité (accueil, formation, indemnitaire, repyramidage, bien-être au travail...) pour faciliter les recrutements ;
- encourager largement les actions sociales et culturelles avec la Maison du personnel récemment mise en place et qui participent aussi de l'attractivité de l'Université ;
- poursuivre la simplification de notre fonctionnement grâce à un schéma directeur du numérique ambitieux et à une révision de nos procédures.

La tâche reste immense. Notre Université reste sous-dotée de façon chronique – comparée à d'autres universités de même taille – ce qui complique le travail à tous les niveaux, ralenti la mise en place des projets et épuise dans la durée. Nous devons trouver des marges de manœuvre pour nous mettre à niveau alors que nous avons plus de 40 000 étudiants. Cela passe, au-delà des diagnostics connus, par la mise en place de groupes de travail et la proposition d'un plan de rééquilibrage de nos actions, de nos moyens et de leur affectation. Le rapport de la Cour des comptes que nous attendons et qui (inaudible, F1, 18'39) notre Université depuis plusieurs mois, devrait nous servir de levier pour cibler des actions prioritaires à même de redresser certaines pratiques et modes opératoires durablement installés.

Pour l'international, l'intégration de l'UPEC dans l'alliance européenne Aurora et son réseau international, traduit la volonté de renforcer la présence de l'Université à l'international, aussi bien en recherche qu'en formation. Pour les années à venir, il faudra continuer de développer la mobilité de nos étudiants et de proposer des diplômes européens ; d'internationaliser les formations, y compris celles

professionnalisantes, peu ouvertes à la mobilité ; de donner plus de visibilité à nos différentes activités internationales en y dédiant des financements spécifiques et de poursuivre l'internationalisation à domicile et nos efforts pour l'accueil des étudiants et chercheurs étrangers.

Envers nos partenaires, la qualité des relations que l'UPEC a avec eux – qu'elles soient scientifiques, économiques ou territoriales – est indispensable à notre développement. Le programme Érasme permettra d'amplifier et de mieux structurer cette relation partenariale intégrant également une interaction plus forte avec les établissements du secondaire. Sur le plan institutionnel, nous conforterons nos relations avec les établissements membres de la Comue au travers de projets ambitieux, comme l'a été le projet Structuration de la formation pour la recherche avec l'université Gustave Eiffel, mais l'avenir de la Comue sera posé très rapidement, car elles ne font plus partie des politiques gouvernementales. Il faudra, sans nul doute, redéfinir les contours de nos alliances avec les établissements universitaires qui nous sont proches et au-delà, avec les écoles du territoire telles que les écoles d'ingénieur, l'ENDAN, l'ENPC avec qui nous partageons déjà de nombreuses formations et recherche.

C'est dans ce cadre que nous développerons un partenariat structurant avec l'Université Paris Saclay, principalement, mais pas seulement, dans le domaine de la santé avec le projet ambitieux de fédération des CHU du sud-est francilien et de maillage territorial avec les établissements de santé, en particulier les hôpitaux, mais aussi la médecine de ville et les maisons de santé universitaire. Nous ferons de nos liens interuniversitaires et avec les organismes de recherche (CNRS et INSERM) une force pour renforcer nos formations, structurer et développer mieux notre recherche. Enfin, nous structurerons nos partenariats avec les acteurs socio-économiques. C'est dans ce contexte que s'est mis en place un pôle partenariat adossé au programme Érasme.

Mesdames et messieurs les administratrices et administrateurs, chères étudiantes, chers étudiants, j'espère vous avoir convaincu que j'ai l'ambition, avec une équipe politique renouvelée et une direction générale des services renforcée, et surtout avec vous toutes et tous, de porter plus haut la transformation de notre Université au service des excellences. Devenir une université engagée en renforçant nos interactions avec notre écosystème territorial tant en recherche qu'en formation est au cœur d'Érasme dont la mise en œuvre est en cours dans notre communauté. La prise en compte du bien-être de ceux qui font l'UPEC – personnels ou étudiants – en constituera un enjeu majeur. Le dialogue social, l'échange et le débat démocratique

avec la communauté universitaire continueront d'être les piliers de notre contrat social.

Afin de développer la démocratie participative dans notre université pour que toutes et tous soient acteurs du projet de l'établissement et puissent s'exprimer, une plateforme collaborative sera mise en place. Les étudiantes et étudiants seront partie prenante de ce projet pour développer la vie universitaire et l'avenir de leur université. Nous avons été très présents dans la gestion de la pandémie et avons mis en place un pôle social efficace. Nous irons plus loin afin que nos étudiants participent encore plus à la vie et à la transformation de leur université et que leurs actions soient valorisées.

C'est au service de cette ambition, mais aussi par une méthode de dialogue et de respect du travail des conseils qui doivent être des lieux de discussion et de débats que je demande votre soutien. Je vous remercie.

**M. DARRIBÈRE.**– Merci. Nous passons aux questions.

**M. VALLÉE.**– Dans votre lettre de candidature, vous avez écrit vouloir « *donner toute sa place au dialogue social* » et dans votre discours, vous avez dit que vous vouliez « redonner » toute sa place au dialogue social. Comment envisagez-vous ce dialogue social dans le cadre de votre deuxième mandat ?

**M. DUBOIS-RANDÉ.**– Nous avons déjà beaucoup discuté avec l'ensemble des représentants du personnel. Nous avons fait avancer l'Université dans de nombreux domaines, en particulier la valorisation indemnitaire du personnel. Le fait de pouvoir revaloriser très fortement les plus bas salaires fait partie du dialogue social, même si nous regrettons de n'avoir pas pu le mettre en place avant l'été pour des questions politiques. Ensuite, nous avançons avec des groupes de travail ayant des cibles connues qui ne sont pas propres à l'UPEC. Celles-ci concernent l'attractivité, l'accueil et la valorisation. Ce sont des choses très simples et elles passent par un certain nombre de méthodes et de leviers qui ne sont pas uniquement de la valorisation salariale. Concernant cette dernière, je suis convaincu qu'il n'est pas possible de vivre en Île-de-France avec 1 300 euros. Même si un effort sera fait prochainement avec une revalorisation de 150 euros, il faudra réfléchir au moyen de dégager des marges de manœuvre sur l'ensemble des actions de l'Université pour aller plus loin dans cette revalorisation, en particulier pour les plus bas salaires.

Au-delà de ça, le dialogue doit se faire avec l'ensemble des organisations représentant le personnel et des objectifs traités par des groupes de travail. À la fin, les résultats doivent être votés par le CT et les instances. Derrière, se trouve la volonté commune de faire avancer les choses. Politiquement, cette volonté existe. Nous avons

fait beaucoup de choses par rapport à d'autres mandats, en particulier le précédent, et nous pouvons aller plus loin ensemble à partir de quelques idées que nous avons posées sur la table. Nous devrions aboutir à des propositions assez prochainement, en particulier dans le domaine RH.

**Mme CHEVALIER.**– Merci Monsieur le candidat pour cette présentation. Ma question porte sur le projet Érasme. J'aimerais en connaître les principales lignes et priorités. Dans votre profession de foi et votre propos liminaire, vous indiquez que la mise en œuvre est en cours. S'il s'agit d'un projet structurant, autrement dit qui est susceptible d'affecter le fonctionnement et la gouvernance de l'UPEC, quel sera désormais le rôle du Conseil d'administration dans la définition des orientations pour l'affectation des 21 millions d'euros d'Érasme ? À ce propos, j'en profite pour poser une deuxième question : quand serons-nous informés des dates supplémentaires des réunions du Conseil d'administration ? Sauf erreur de ma part, le calendrier prévisionnel fourni en février n'en prévoit que trois entre janvier et juillet et cela me paraît un peu court pour exercer un travail démocratique.

**M. DUBOIS-RANDÉ.**– Le programme Érasme en est à ses débuts, c'est-à-dire la convention avec l'ANR. La méthode sera progressive avec des groupes de travail et un certain nombre d'actions qui passeront par le relais des vice-présidents et du président avec le collectif. Pour le moment, nous en sommes au stade de l'installation.

Dans le cadre du programme Érasme qui a été présenté plusieurs fois, un domaine concerne la façon de projeter nos formations et notamment une meilleure insertion professionnelle des parcours et la coconstruction d'un certain nombre d'idées de formation avec les parties prenantes. Par exemple, nous devons regarder l'impact de la recherche sur le territoire. Nous devons regarder la valorisation des étudiants dans la transformation de l'université, la façon dont nous avançons sur ce sujet avec beaucoup d'éléments autour d'une société plus juste et, plus globalement, la responsabilité sociale des universités pour laquelle une vice-présidence était nécessaire.

Ce sont de grands objectifs qui doivent se décliner au travers de réflexions qui passeront aussi par une mobilisation des BP dédiés, des groupes de travail, des commissions qui vont réfléchir sur la façon de faire avancer les choses, une convention des partenaires avec l'ensemble des parties prenantes, un bureau de l'engagement qui fera beaucoup de choses auprès des étudiants. Pour le moment, ce n'est pas encore mis en place. Pour cela, il fallait monter en puissance sur le plan des services et de l'accompagnement des projets autour de la Direction générale des services. Dans ce cadre, un directeur adjoint des services portera ce projet au travers

d'une structure amplifiée qui sera la structure d'appui à la stratégie. Tout cela n'est pas créé et il fallait mettre en place les bases.

La gouvernance d'Érasme n'est pas celle de l'Université qui est régie par le Code de l'éducation. L'ensemble des actions d'Érasme, qu'il s'agisse des budgets ou des actions touchant le CFVU, la formation recherche ou la recherche, repasse par les conseils. Des commissions d'évaluation seront issues de ces conseils pour les projets et les propositions. L'entrée d'Érasme dans le projet d'établissement va se faire au travers de l'ensemble des structures de l'Université. Avoir des partenaires pour faire des propositions sur des sujets sur lesquels l'Université doit se placer pour répondre à l'ensemble de ses citoyens se fait dans d'autres universités. Ce n'est pas une gouvernance *stricto sensu*, mais une force de proposition que nous ajoutons, avec un regard extérieur qui permet d'aborder des angles que nous n'avons pas forcément vus.

Un des éléments forts du projet Érasme est l'engagement auprès des partenaires. Les relations partenariales avec nos entreprises ne sont pas suffisamment professionnelles aujourd'hui. La demande existe des deux côtés avec l'approche de la recherche et son impact sur le citoyen, notamment Science avec et pour la société. Ce n'est pas immédiatement naturel, y compris pour les enseignants-chercheurs. Tous ces éléments doivent se construire pas à pas. Ce programme est sur dix ans donc nous n'allons pas le monter en quelques semaines. Cela laissera une grande place à la réflexion et tous les conseils seront l'objet de débats et de décisions.

Pour le calendrier, nous verrons cela dans un deuxième temps.

**Mme HMAMOU.**– Cela s'explique très clairement. Le Conseil d'administration a des attributions. Chaque année, il est déterminé en fonction des attributions du Conseil d'administration et de ce qui est voté chaque année. Cela ne sert à rien d'ajouter des dates qui ne serviront à rien puisqu'il n'y aura pas de points présentés.

**Mme CHEVALIER.**– J'ai déjà été élue dans cette instance et il y avait un Conseil d'administration par mois donc je suis assez étonnée de trouver uniquement trois dates à partir du mois de janvier.

**Mme HMAMOU.**– C'est un calendrier prévisionnel. Pour les attributions du Conseil d'administration, une réunion par mois est beaucoup trop.

**M. DARRIBÈRE.**– Avez-vous d'autres questions ?

**M. VALLÉE.**– Dans la première partie de votre présentation, qui était le bilan de votre précédent mandat, vous avez remercié les partenaires territoriaux. En revanche, par la suite, sur les engagements envers les partenaires, je n'ai pas retrouvé de phrase

concernant les partenaires territoriaux, la Région, le Département, etc. J'aimerais être certain qu'ils ne sont pas oubliés.

**M. DUBOIS-RANDÉ.**– Je pense qu'ils sont assez convaincus des relations que nous avons eues.

**M. VALLÉE.**– Pour revenir sur le dialogue social, vous avez orienté votre réponse sur la partie salariale des personnes BIATSS. Or, le dialogue social concerne tous les personnels. Je suis administrateur élu au Conseil d'administration au titre des BIATSS, mais les administrateurs ne se contentent pas du périmètre de leurs électeurs.

**M. DUBOIS-RANDÉ.**– Effectivement, mais la question était assez ciblée. Le dialogue social concerne évidemment la communauté dans son ensemble. Là, il y avait une certaine urgence compte tenu de la dotation : 10 % de l'effectif de l'Université n'est pas pourvu donc des groupes de travail doivent se mettre en place rapidement. Au-delà de ça, c'est aussi une réflexion sur les moyens alloués et la manière d'équilibrer le tout. Ces questions se posent cette année en particulier puisque le point d'indice n'est pas compensé. Cela représente à peu près 7 millions d'euros par an pour l'Université. La facture énergétique va atteindre les 2 millions d'euros. Le démarrage de l'année soulève déjà de grandes inquiétudes financières. Ce n'est pas propre à l'UPEC. Les collectivités et les entreprises sont également concernées.

**M. DARRIBÈRE.**– Avez-vous d'autres questions ?

**M. LEVREL.**– À propos de la sous-dotation de l'Université et du manque de moyens, vous avez indiqué dans votre discours qu'il faudrait redresser certaines pratiques durablement installées. J'aimerais savoir à quoi cette phrase fait allusion.

**M. DUBOIS-RANDÉ.**– Certains y mettront ce qu'ils veulent. Un certain nombre de personnes savent de quoi il s'agit. Pour ma part, j'estime que des *process* sont installés de façon un peu étrange. La Cour des comptes les reprendra. Cela concerne les facturations, un certain nombre d'approches qui touchent les services, mais au-delà, ce sont aussi les composantes. Pour faire court, les dépenses sont nombreuses et les recettes beaucoup moins parce qu'elles ne sont pas facturées. C'est installé durablement et ça ne me paraît pas très vertueux. Une réflexion est nécessaire, mais elle ne peut se faire « au doigt mouillé ».

Aujourd'hui, la masse salariale dérive. Nous avons 40 000 étudiants et sans bouger les lignes RH, l'équation ne marche pas, mais nous n'avons pas de compensation de l'État, voire même une sous-compensation. Beaucoup d'heures complémentaires sont effectuées, notamment par les enseignants-chercheurs, et il est important de donner de la place à la recherche. Ce sont des éléments qui devront être reconsidérés en fonction d'une cartographie de l'offre de formation, du nombre d'enseignants

derrière les étudiants, etc. Ce travail devra être mis en place par les vice-présidents et les services, mais il ne pourra pas se faire au hasard. Nous serons obligés de travailler sur des données et non sur des *a priori*. Il faudra retrouver des marges de manœuvre financières pour la masse salariale.

Cette année, il y a 2 millions d'heures complémentaires de plus, sans que l'on sache si c'est de la FI ou de la FA. Nous avons donc des questions de traçabilité pour environ 12 millions d'heures complémentaires. C'est un chiffre et il est nécessaire de lui donner un sens. Nous devons donc comprendre ensemble ce qui se passe pour faire un diagnostic. Cela fera partie des discussions des conseils, comme la revalorisation de la politique salariale des BIATSS. Une politique de revalorisation des enseignants-chercheurs a été mise en place et la progression du Ripéc n'a pas échappé à la communauté, mais il n'existe pas d'équivalent pour les BIATSS. Trouver des marges de manœuvre pour réinjecter un certain nombre d'éléments de valorisation salariale n'a rien de magique. La question de ces marges de manœuvre devra être travaillée.

**M. DARRIBÈRE.** – Avez-vous d'autres questions ?

**M. LEVREL.**– Je suis heureux d'entendre qu'il y aura des discussions en Conseils sur ces sujets. Ces séances du Conseil d'administration seront l'occasion de débattre et de donner au Conseil d'administration un rôle d'orientation et pas seulement un rôle de validation de décisions.

**M. DUBOIS-RANDÉ.**– J'estime nécessaire de réviser nos ordres du jour du Conseil d'administration parce que, parfois, il vote des choses qui ont été votées en CFVU ou en CR. Cela donne un rôle « tampon » au Conseil d'administration, ce qui est normal, mais ce sont parfois des sujets très largement discutés dans d'autres commissions. Ce n'est pas forcément le rôle du Conseil d'administration de revoir toutes les maquettes de DU et autres. Je vous ferais des propositions pour la révision de cet ordre du jour afin de donner de la place aux débats, mais ceux-ci ne doivent pas être *a capella* parce que ça ne sert à rien. Ils doivent être préparés en amont, ce qui est le rôle des groupes de travail que nous allons installer très vite parce que quelques « nuages » vont impacter rapidement notre Université comme tous les citoyens, les entreprises et l'ensemble des acteurs de ce pays et de l'Europe en général. Sans compensation de l'État sur le point d'indice, une réflexion importante devra avoir lieu pour trouver 7 millions d'euros.

**M. DARRIBÈRE.**– Si vous n'avez pas d'autres questions, je vous propose de procéder au vote.

*Organisation du scrutin et appel des votants*

**Mme HMAMOU.**– Nous allons procéder au dépouillement.

*Monsieur DUBOIS–RANDÉ est réélu à la majorité des votants, soit 28 voix favorables et 4 bulletins blancs.*

**M. DARRIBÈRE.** – Monsieur le Président va nous dire quelques mots.

**M. DUBOIS–RANDÉ.**– Merci à tous et toutes. Comme je le disais, c'est une responsabilité. Je suis très fier d'être élu président parce que c'est une belle université qui concilie une recherche importante et une vision autour de l'insertion des étudiants dans le monde professionnel et l'accompagnement des plus fragiles. Cette approche sociale est une force et une originalité de notre université, preuve d'une modernité. Si notre université permet aux plus fragiles d'être accompagnés pour leur réussite, ce sera une très belle reconnaissance pour nous. Le programme Aurora porte aussi les mêmes valeurs. Dans les territoires comme celui de la Rhur, les populations (inaudible, F3, 6'15). Il faut accompagner avec la réalité des étudiants qui travaillent, vivant sous le seuil de pauvreté, avec un accompagnement social et des conditions difficiles. C'est notre réalité et nous avons tous une volonté de réussir. J'espère honorer ce mandat et que nous aurons de belles réalisations (inaudible, F3, 6'57) malgré les difficultés (inaudible). Nous aurons beaucoup de travail ensemble, de discussions et de débats.

Je communique les prochaines séances. Le 16 septembre, nous élirons l'ensemble des vice-présidences, sauf celles de la CFDU et de la CR puisque par principe et loi, ce sont les commissions qui les éliront. Le 17 septembre s'ouvrira l'appel à candidatures pour la Commission des moyens et des statuts. Le 22 octobre, nous aurons d'autres élections de vice-présidences de commissions et sous-commissions. Nous sommes sur une trajectoire d'accélération pour que l'équipe soit complète très rapidement.

Je souhaite, avec les futurs vice-présidentes et vice-présidents, travailler par domaine : un domaine institutionnel, un domaine dit de campus et de vie universitaire, un domaine (inaudible, F3, 8'33) sociale et d'université, un domaine de recherche, un domaine international. Ces domaines permettront d'avoir des équipes qui feront des propositions au Conseil d'administration. Cela donnera un effet de levier plus fort qu'une vice-présidence un peu isolée. Nous aurons l'occasion d'en reparler. Nous allons finaliser les (inaudible, F3, 9'17) que vous devriez avoir dès vendredi ou au plus tard lundi. De toute façon, vous aurez la convocation pour le Conseil d'administration dans les huit jours qui précèdent. Vous aurez l'occasion de rediscuter avec (inaudible, F3, 9'45) lors de ce prochain Conseil d'administration.

Merci à tous et toutes. J'espère que nous aurons l'occasion de faire bientôt un pot de bienvenue pour l'ensemble des administratrices et administrateurs de ce Conseil d'administration.

**M. DARRIBÈRE.**– Je vous remercie toutes et tous d'avoir participé à cet évènement important qui est l'élection d'un président d'université. Les rôles et missions de l'université sont plus qu'essentiels dans notre pays (inaudible, F3, 10'35) un disciple de l'université. Monsieur le Président, vous avez présenté de nombreux projets avec de fortes ambitions et je vous souhaite pleine réussite, avec l'ensemble de vos équipes, sur ces projets et la réalisation de ces ambitions.

*La séance est levée à 10 heures 48.*

## INDEX

*Nous n'avons pas pu vérifier l'exactitude des termes suivants :*

BP,	13
l'ENDAN,	11